

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 décembre 2020
Rapporteur :
Monsieur Bernard KALONN

N° 11

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 21/12/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 18/12/2020
(accusé de réception du 18/12/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux associations culturelles - Année 2020

Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations culturelles pour un montant total de 74 300 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire à :

- verser au titre de l'année 2020, sur la ligne comptable n° 6574.810.33, les subventions détaillées par bénéficiaire dans le tableau ci-dessous, pour un montant total de 74 300 €.

Associations	Objet de la subvention	Montants
CULTURE BRETONNE		
Ti ar Vro	Soirée Hommage à Louise Ebreil (12 décembre 2020) – subvention FIC	2 000 €
IMAGE		
Gros Plan	Festival Quimper Images et Films Festival (QIFF) du 10 au 14 février 2021 - subvention FIC	28 000 €
Celtic Média Festival	Organisation du Celtic Média Festival en septembre 2021 à Quimper	7 500 €
PATRIMOINE		
Fondation du patrimoine	Provision 2020 selon convention	2 000 €
THEATRE, DANSE, CIRQUE		
Balles à Fond	Frais de gestion de l'Ecole de cirque	20 000 €
Très Tôt Théâtre	Frais d'occupation du Terrain Blanc	4 800 €
	Frais d'occupation du Théâtre de Cornouaille	10 000 €

- à signer les avenants financiers aux conventions de partenariat entre la ville et les associations suivantes :

- Ti ar Vro ;
- Gros Plan ;
- Balles à Fond ;
- Très Tôt Théâtre.